

quisitionnait et saisissait tous les papiers. Quoi ? des lettres où il est parlé de scapulaires, des emblèmes et un cantique du Sacré-Cœur. Sur un arrêté du Comité révolutionnaire de Compiègne, les Carmélites sont mises en état d'arrestation et le Comité du Salut public est informé.

En attendant sa réponse, elles sont emprisonnées dans l'ancien couvent des Visitandines et mises au pain et à l'eau.

Qu'importait ? Déjà sur leurs visages amaigris par la souffrance, rayonnait la douce splendeur du Paradis. Point de linge, défense de laver celui qu'elles portaient. Enfin la réponse du tout puissant Comité de sûreté générale est arrivé. Ordre de transporter à Paris sans retard les seize Carmélites pour être immédiatement traduites devant le Tribunal révolutionnaire.

On les fait monter—garrottées—sur deux charrettes garnies de paille, et elles partent au milieu des haines, des ingratitude, des insultes, s'en encourageant, priant, pardonnant à leurs ennemis et bénissant Dieu.

Elles voyagèrent toute la nuit, les mains liées derrière le dos, et arrivèrent à Paris, le lendemain, après midi. On les fait descendre brutalement, on jette à terre les vieilles impotentes. Elles sont à la Conciergerie—où elles célèbrent la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel—une des grandes fêtes de leur ordre. Leurs âmes étaient calmes, libres et joyeuses : ayant renoncé au monde, elles ne le voyaient plus que de très loin, de très haut, comme si elles planaient déjà dans l'éternité... On a un souvenir de leur veillée suprême, un cantique. Composé sur le rythme de la *Marseillaise*, transcrit avec un bout de charbon taillé en pointe, il fut ramassé dans leur cachot par une main pieuse, c'est une hymne de triomphe, un hosanna vainqueur.

Livrons nos cœurs à l'allégresse !
Le jour de gloire est arrivé.
Loin de nous la moindre faiblesse :
Le glaive sanglant est levé.
Préparons-nous à la victoire
Sous les drapeaux d'un Dieu mourant.
Que chacun marche en conquérant !
Courons tous, volons à la gloire !
Ranimons notre ardeur.
Nos corps sont au Seigneur.
Montons, Montons.
A l'échafaud, et Dieu sera vainqueur !...

Ce même jour, 16 juillet, elles comparaissent devant le "Tribunal de Sang." On les incrimine pour les cantiques, hymnes contre-révolutionnaires, les "cœurs" trouvés dans leurs papiers. "Elles sont rebelles, séditieuses, ruminant le désir de voir le peu-

ple français remis aux fers des tyrans et dans l'esclavage des prêtres sanguinaires autant qu'imposeurs"

On était au plus mauvais jour de la Terreur. On jugeait et envoyait à l'échafaud par haine et sous n'importe quel prétexte. Les seize sœurs furent condamnées à mort, coupables d'avoir chanté des cantiques et d'avoir conservé des images du Sacré-Cœur. Dans les vingt-quatre heures devait avoir lieu l'exécution. Elles s'y préparèrent en récitant l'Office des morts et elles achevaient leurs pieuses psalmodies quand on vint les appeler pour aller au supplice (17 juillet 1794.)

Elles montent dans les charrettes, vêtues de leur blanc manteau de chœur. Au pied de l'échafaud, les Carmélites à genoux entonnent le *Veni Creator*, la Prieure obtint d'être exécutée la dernière, voulant soutenir du geste et de la voix toutes ses pauvres filles.

C'est la plus jeune de toutes, une novice, sœur Constance, qui fut appelée la première, la seconde fut sœur Maria-Henriette.

Après elles, chacune s'inclina à son tour devant la mère Prieure pour demander la permission de mourir, recevoir la dernière bénédiction et franchir en courant les marches de l'échafaud, volant au martyre avec une joie et une sérénité admirables. La Mère de Jésus-Crucifié et sœur Charlotte de la Résurrection, toutes deux octogénaires, redeviennent jeunes pour courir à la mort—en pardonnant à leurs bourreaux. Seize fois la couperet tomba et la Mère Prieure, la dernière, subit le martyre après avoir encouragé ses filles dans le suprême combat.

Pas un cri, pas un roulement de tambour. Le silence d'admiration subite et de grande pitié. Les corps des seize martyres furent déposés dans une fosse commune, au quartier Picpus, tout près du jardin des chanoinesses de Saint-Augustin.

Leur sang avait éteint la persécution. Onze jours après, Robespierre montait sur l'échafaud et plus tard Scellier qui avait prononcé la sentence de mort contre les saintes religieuses.

Aujourd'hui—les seize martyres de Compiègne montent sur les autels, afin que les Ordres religieux si odieusement persécutés en France, aient de puissantes protectrices, la France un gage de miséricorde et de paix, l'Eglise une nouvelle assurance de son immortelle fécondité.



Pe
chrét
solei
raien
saien
rant
daier
sacra
No
forts
nuit.
chan
donn
ces p
se ca
bran
sol, c
nom

Le
bien
pides
ans,
fort c
une
vena
le m

Ce
exté
tout
plan
de le
Ce
taier
cens
sées

A
souff
trau
sible
Mon
tenir
dès c
de to
quoi

Il
port
des,
Cl
leme